RÈGNE DE LOUIS XI.

LA BALUE,

SURINTENDANT DES FINANCES.

ANNÉE 1465 A 1466.

De fils d'un tailleur d'habits de Poitiers, il était devenu grand-vicaire, lorsque Charles de Melun, seigneur de Nantouillet, favori de Louis XI, le prit en amitié, le présenta au Roi, en le priant d'avoir des bontés pour lui. La Balue, qui était adroit et insinuant, ne tarda pas à gagner les bonnes grâces de Louis XI, qui lui confia la place de surintendant des finances, et le nomma à l'évêché d'Évreux. La Balue, oubliant tout sentiment

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

de reconnaissance vis-à-vis de Jean Beauvau, son bienfaiteur, qui l'avait lancé dans la carrière ecclésiastique, accusa ce dernier de plusieurs crimes d'État, le fit déposer, et eut l'adresse de se faire nommer à l'évêché d'Angers. L'ambition du surintendant augmentait à mesure qu'on l'élevait en dignités : il désira le chapeau de cardinal, et engagea Louis XI à le demander pour lui à Paul II, qui le lui accorda. Voulant posséder seul les faveurs du Roi, il résolut de faire périr Charles de Melun, qui les partageait avec lui. C'était à ce seigneur qu'il était redevable de son élévation, mais cet homme abominable était toujours prêt à tout sacrifier à ses désirs insatiables. Il accusa Charles de Melun d'entretenir des intelligences avec Charles, duc de Berri, frère unique du Roi, et plusieurs autres princes qui s'étaient ligués contre Louis XI; on fit son procès, et il eut la tête tranchée dans le marché d'Andely, le 20 août 1468.

La Balue cherchait tous les moyens qu'il croyait capables de cimenter la confiance du Roi à son égard. Les princes et tous les grands seigneurs,

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

mécontens du changement que Louis XI faisait dans le royaume, se liguèrent contre lui; il fut obligé de lever une armée pour leur résister. La Balue assistait à toutes les revues des troupes, exhortait les soldats et les payait lui-même. Les seigneurs de la cour et les grands-officiers étaient fort mécontens de voir un cardinal remplir leurs fonctions et jouir de leurs prérogatives. Le comte de Dammartin, voyant un jour La Balue en camail et en rochet faire défiler des troupes devant lui, dit à Louis XI : « Sire, je vous supplie de » m'envoyer à Évreux ordonner des prêtres, » puisque l'évêque vient ici passer les soldats en » revue. » Après plusieurs années de guerre, la paix fut conclue par un traité fait à Conflans.

Les princes, voyant que Louis XI ne remplissait pas les conditions du traité, résolurent de prendre les armes. Le Roi désirait détacher le duc de Bourgogne de la ligue, et espérait en venir à bout s'il pouvait avoir une entrevue avec lui. Son favori La Balue lui conseilla d'aller le trouver à

Péronne où il était. Le duc l'accueillit avec le respect qui lui était dû, et lui donna un logement dans la ville.

Dans ces entrefaites, le Roi avait envoyé des ambassadeurs aux Liégeois, pour les engager à reprendre les armes; il n'avait pas eu la prudence de donner de nouveaux ordres à ses agens diplomatiques, la ville de Liége se souleva, et, dans la chaleur du mouvement, cinq à six chanoines et plusieurs gens du duc de Bourgogne furent massacrés. A cette nouvelle, le duc entra en fureur, fit fermer les portes de Péronne, et garda Louis XI trois jours prisonnier. Le monarque ne se tira d'embarras qu'en signant un traité, par lequel il accorda au duc de Bourgogne tout ce qu'il lui demanda. Louis sentit combien il avait eu tort de suivre le conseil du surintendant La Balue. Il conçut dès ce moment une haine implacable contre lui, et se reprocha d'avoir donné sa confiance à un homme qui ne s'était élevé que par le crime. Il cessa de le consulter, et lui marqua beaucoup de froideur. La Balue, voyant qu'il avait perdu

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

tout son crédit auprès du Roi, voulut se tourner du côté de Charles, frère de Louis XI, lui écrivit pour l'avertir de se défier de son frère, et lui donner en même temps des conseils qui étaient tout contraires aux intentions de Louis. Il confia sa lettre à un domestique de Guillaume de Haraucour, évêque de Verdun, qui était dans les mêmes sentimens que lui à l'égard de Louis XI. Le domestique fut arrêté, et les lettres furent interceptées. Les deux prélats avouèrent leur crime. On envoya l'évêque de Verdun à Loches, où on l'enferma dans une cage de fer qu'il avait lui-même fait construire. On mit La Balue à la Bastille, où il resta onze ans. Le pape le demanda avec de grandes instances, prétendant qu'un cardinal n'était justiciable que de lui seul. Louis XI le tenait toujours prisonnier, et voulait que le pape nommât des juges dans le royaume pour lui faire son procès. Ces débats singuliers sauvèrent la vie à La Balue. Si on l'avait jugé en France, il aurait sans doute été condamné à mort, et Louis XI aurait fait exécuter l'arrêt. Plus tard, le légat en France obtint

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

son élargissement. On vit, sous le ministère de La Balue, les impôts arbitrairement établis, les citoyens enfermés et égorgés, et toutes les propriétés violées.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf